



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ

RELANCE DU GOLF DE CHUTE-AUX-OUTARDES

Chute-aux-Outardes, le 30 juin 2015 – La Municipalité de Chute-aux-Outardes se portera acquéreur des actifs de Famille Secours de Chute-aux-Outardes, dont le terrain de golf et les immeubles du 18 rue du Golf.

Lors de l'ouverture des soumissions publiques, le 19 juin dernier à Québec, dans les bureaux de Mallette syndics et gestionnaires inc. – Syndic à l'actif de Famille Secours de Chute-aux-Outardes, l'offre faite par la Municipalité de Chute-aux-Outardes a été retenue.

La municipalité craignait que la formule utilisée dans l'appel d'offres, c'est-à-dire une vente des actifs en 6 lots distincts, ne conduise à un démantèlement des actifs ainsi vendus par lot, et par conséquent à la fermeture définitive du club de golf. Craintes qui étaient par ailleurs bien fondées puisqu'elle est la seule soumissionnaire à avoir déposé une offre d'achat global pour l'ensemble des actifs vendus.

Par ses interventions, la Municipalité désire maintenir en place et permettre la pérennité à la foi du club de golf et de la salle communautaire, afin que d'une part, ils desservent sa population et d'autre part, qu'ils poursuivent leurs retombées positives dans notre milieu.

En attendant que son règlement décrétant l'acquisition et autorisant la réalisation d'un emprunt soit en force, une convention sera conclue afin d'accélérer la prise en possession des actifs par la Municipalité. Cette dernière compte donc tout mettre en œuvre pour repartir les activités du golf et de la salle communautaire le plus rapidement possible. Malgré que nous ne puissions donner une date précise pour le moment, nous pouvons d'ores et déjà affirmer qu'il faudra compter de trois à quatre semaines avant qu'une réouverture ne soit envisageable. D'autres communiqués seront publiés pour vous informer des développements.

-30-

Source : Rick Tanguay, directeur général
(418) 567-2144 pst 702
directeur@municipalitecao.ca